

L'Ecrevisse

Résultats de l'Enquête N° 4

Il m'a semblé que les renseignements que j'ai reçus sont assez fournis pour donner lieu à un compte-rendu. Cependant, la question n'est pas épuisée ; aussi l'enquête reste-t-elle toujours ouverte.

Penn-ar-Bed ayant largement franchi les limites du département, c'est des Côtes-du-Nord que me sont parvenus les renseignements les plus positifs. Aussi je me permettrai d'en parler longuement.

Je remercie ici tous ceux qui ont bien voulu participer à cette enquête :

Pour le Finistère : MM. Jézéquel, Ogès, Le Goff ;

Pour les Côtes-du-Nord (région de Corlay) : MM. Paul Macé, J.-P. Lucas, René Le Normand.

I. — Différentes espèces d'écrevisses.

On distingue généralement deux espèces vivant en France. L'« Ecrevisse à pieds rouges » (*Astacus nobilis* Huxl), à chair plus estimée que celle de l'*Astacus pallipes* Lereb. que l'on appelle, par opposition, « Ecrevisse à pieds pâles ». Ces deux espèces se distinguent par les caractères du rostre (cf. La Faune de la France, par Rémy Perrier, p. 196, Fasc. II). C'est toujours l'*A. pallipes* qui semble avoir été importée en Bretagne. On la considère en effet comme plus rustique.

Les différences entre les deux espèces sont minimes et beaucoup d'auteurs les désignent toutes deux sous le nom d'*Astacus fluvialis* F.

II. — Ecrevisses de la région de Corlay (Côtes-du-Nord).

L'*Astacus pallipes* y occupe deux bassins fluviaux bien différents :

- a) l'Oust et ses affluents en amont du barrage de Bosméléac ;
- b) la rivière de Corlay (affluent du Blayet) dans son cours supérieur.

L'Ecrevisse a été importée à une époque assez lointaine pour que les habitants actuels en aient perdu le souvenir. Il semble que c'est dans l'affluent de l'Oust qui coule près de la cure de Saint-Martin-des-Prés que la première acclimatation ait réussi, à partir de spécimens provenant du Massif Central. De là l'Ecrevisse a rapidement remonté l'Oust et les ruisseaux qui s'y jettent. Ceci ne paraît pas étonnant puisque c'est dans ce secteur que se trouve l'important gisement calcaire de Cartravers, depuis longtemps exploité (four à chaux).

C'est de Cartravers qu'aux environs de 1928 des pêcheurs ont acclimaté l'Ecrevisse dans la rivière de Corlay. Cette nouvelle tentative fut un nouveau succès et cependant les conditions ne semblaient pas favorables.

Ce cours d'eau est en effet très pauvre en calcaire. Je cite ici M. Paul Macé : « Il s'agit d'une rivière circulant en terrain schisteux et traversant plusieurs étangs et marécages à Carex lui communiquant à coup sûr une réaction acide. » J'ai personnellement effectué des mesures de pH en différents points de la rivière le 1^{er} janvier 1954 : toutes varient entre 5,4 et 5,7. L'acidité des eaux est donc nette, du moins en hiver. Une eau aussi acide ne peut contenir que très peu de calcium. Les Limnées qui y vivent ont d'ailleurs des coquilles corrodées.

La présence des Ecrevisses dans un tel milieu pose donc une énigme. On sait que ces crustacés possèdent deux gastrolithes appelés « Yeux d'Ecrevisse » qui sont des concrétions calcaires situées dans la paroi de l'estomac. Au moment de la mue les gastrolithes tombent dans l'estomac où ils sont dissous et le calcaire est alors utilisé pour imprégner la carapace. Tandis que la mue n'a lieu que tous les ans (entre mai et septembre) pour les Ecrevisses âgées, elle est bien plus fréquente dans les trois premières années où il y a 7, 5 puis 3 mues.

Ainsi la consommation de calcaire est importante. Or les spécimens récoltés sont de bonne taille (de 8 à 10 cm.) et leur pullulation est étonnante, en parti-

culier sur une distance de 3 km. environ en aval de Corlay (un bon pêcheur en rapporte facilement une centaine).

Comment expliquer une telle profusion d'Ecrevisses ? Très voraces elles trouvent une pâture suffisante dans les larves d'insectes et de Batraciens qui abondent dans ce ruisseau et qui nourrissent aussi, de la Nèpe au Brochet, tout un peuple de carnassiers. Mais bien armées et bien protégées elles ne craignent aucun de ces « assassins d'eau douce » si ce n'est au moment de la mue. Le second facteur favorable est la nature argileuse des rives qui leur permet de creuser des terriers où elles se cachent durant la période critique de la mue.

Depuis quelques années, les Ecrevisses se sont raréfiées dans les eaux de Cartravers. Les habitants pensent qu'elles sont « malades ». Il n'y aurait rien d'étonnant à cela car depuis 1878 un champignon parasite, le *Mycosis astacina*, les décime en France et dans toute l'Europe. Il serait intéressant d'élucider ce problème.

III. — Les écrevisses dans le Finistère.

Il semble bien que les tentatives d'acclimatation — qui ont été nombreuses — aient toutes échoué (1).

C'est sans doute au Huelgoat que les essais les plus persévérants ont été tentés. Comme dans la région de Corlay les Ecrevisses provenaient aussi du Massif Central. Mais, selon M. A. Jézéquel, les ruisseaux qui en ont été peuplés coulaient en forêt, ce qui les rendaient froids, et avaient un fond sableux.

Des essais plus méthodiques pourraient être entrepris. Il y a quelques ruisseaux qui traversent des terrains calcaires dans le Finistère. On pourrait les choisir de préférence. Cependant, comme nous l'avons vu, même en l'absence d'eaux calcaires, les tentatives pourraient réussir si les conditions suivantes étaient réalisées :

1° Une eau vive et bien aérée (cette exigence de l'Ecrevisse en oxygène explique les difficultés de son élevage en aquarium) ;

2° Une faune riche en larves d'insectes, mollusques, têtards... ;

3° Des rives argileuses.

IV. — L'acclimation est-elle souhaitable ?

Pour toute acclimatation il faut être prudent, en particulier lorsqu'il s'agit d'une espèce carnivore.

Ordinairement on appelle « espèces utiles » celles qui sont « utilisables par l'homme ». L'Ecrevisse ne peut donc être considérée comme nuisible puisqu'elle est un comestible apprécié. De plus sa pêche facile constitue un véritable plaisir et c'est sans doute dans un but touristique que furent faites les tentatives d'acclimatation au Huelgoat.

Aussi les Règlements, fidèles représentants des sentiments populaires, protègent-ils les Ecrevisses au même titre que les poissons...

Mais le Naturaliste, plus objectif, ne classe pas les animaux en « bons » et « mauvais », c'est l'ensemble d'une association qu'il considère. En introduisant un animal prédateur ou trop prolifique dans un milieu on risque de détruire l'équilibre biologique.

Or dans la rivière de Corlay, l'Ecrevisse ne semble pas avoir nui au rest de la faune, et c'est même dans la zone où elle est particulièrement abondante que l'on trouve le plus de poissons de toute sorte.

En conclusion, il semble que l'introduction de l'Ecrevisse dans le Finistère ne prendra jamais un caractère d'invasion étant donné l'ingratitude des conditions de vie.

ALBERT LUCAS.

(1) Je signale ici un cas isolé. M. Le Goff, en mai 1950, a recueilli une Ecrevisse vivante dans un ruisseau affluent de l'Aven, entre Rosporden et Tournay. D'où venait-elle ?